# FIRE SAFETY AND CAMPING

### Did you know?

**WILDFIRES ARE A RISK IN NOVA SCOTIA** 

**75%** of the province is covered by forest

**17** is the annual average reported number of campfires that cause wildfires

**270 hectares** is the average land area destroyed each year



### **Trailers and RVs**

Fire safety is essential whether you are camping or relaxing in your home away from home. Plan to stay safe. Use this handy checklist:

- Make sure you have a least one working smoke alarm.
- Install and maintain a carbon monoxide alarm and propane alarm.
- Change the batteries in your alarms every spring
- Press to Test! Be sure to test the alarms before every trip.
- ☐ Check the expiry date on alarms each year. Smoke alarms last about 10 years. If it's expired or there's no date, replace it.
- ☐ Clean and vacuum alarms each spring.
- Make sure heating and appliance vents are clear.
- ☐ Make sure electrical cords and connections are in good shape. No visible damage, frayed or broken cords.
- ☐ Have a multi-purpose fire extinguisher on hand and know how to use it.
- ☐ Make and practice your emergency evacuation plan.

### Ready, Set, Tent!

- ☐ Cook outside, away from tents.
- ☐ Keep BBQs, camp stoves and campfires away from over hanging limbs, vegetation and long grass.
- Use flashlights and battery-operated devices. Never use candles, lighters or flames inside a tent.
- ☐ Make and practice an escape plan—fire can destroy a tent in 60 seconds.

### **Campfire Safety**

- ☐ Never leave campfires unattended
- ☐ Watch children and pets around fire.
- ☐ Keep a pail of water and shovel nearby
- ☐ If it's windy, don't have a campfire
- ☐ Make sure your campfire is fully out.



## Between March 15-October 15 campfires are not allowed between 8 am-2 pm

(except in federal, provincial, municipal or private campgrounds using enclosed grills designed for that purpose.)

Check the daily burn restrictions at **novascotia.ca/burnsafe** or call 1-855-564-2876.

Twitter: @NS\_DNRR

Follow local municipal bylaws.





PO Box 231, Halifax, NS B3J 2M4 1-800-559-3473 ofm@novascotia.ca



### SÉCURITÉ-INCENDIE EN CAMPING

### Le saviez-vous?

IL EXISTE UN RISQUE DE FEUX DE FORÊT EN NOUVELLE-ÉCOSSE.

**75** % de la province est couverte de forêt.

**17** est le nombre moyen de feux de camp qui causent des feux de forêt chaque année.

**270 hectares** est la superficie moyenne détruite chaque année.



#### Roulottes et VR

La sécurité-incendie est essentielle quand on fait du camping ou quand on relaxe dans son deuxième chez-soi.

Préparez-vous à rester en sécurité. Servez-vous de cette liste pratique :

- Assurez-vous d'avoir au moins un détecteur de fumée qui fonctionne.
- ☐ Installez un détecteur de monoxyde de carbone et un détecteur de propane, et gardez-les en bon état de fonctionnement.
- Changez les piles de vos détecteurs chaque printemps.
- Appuyez sur le bouton de test!
  Assurez-vous de tester les détecteurs avant chaque voyage.
- Vérifiez la date d'expiration sur les détecteurs chaque année. Les détecteurs de fumée durent environ 10 ans. Si la date d'expiration est passée ou s'il n'y en a pas, remplacez le détecteur.
- ☐ Chaque printemps, passez l'aspirateur sur les détecteurs et nettoyez-les.
- Assurez-vous que les ouvertures d'aération des électroménagers et des systèmes de chauffage sont dégagées.
- Assurez-vous que les fils et les raccordements électriques sont en bon état : aucun dommage visible, aucun fil effiloché ou abîmé.

- Gardez un extincteur polyvalent à portée de la main et sachez comment l'utiliser.
- ☐ Préparez un plan d'évacuation d'urgence et mettez-le à l'essai.

### À vos marques, prêt, campez!

- ☐ Cuisinez dehors, à l'écart des tentes.
- Gardez les BBQ, les réchauds de camping et les feux de camp loin des branches basses, de la végétation et des grandes herbes.
- ☐ Utilisez des lampes de poche et des appareils à piles. N'utilisez jamais de bougie, de briquet ou d'autre source de flamme à l'intérieur d'une tente.
- Préparez et testez votre plan d'évacuation : le feu peut détruire une tente en 60 secondes.



#### Sécurité en camping

- Ne laissez jamais un feu de camp sans surveillance.
  - Surveillez les enfants et les animaux quand ils sont près du feu.
- Gardez un seau d'eau et une pelle à proximité.
- ☐ Ne faites pas de feu de camp s'il vente.
- Assurez-vous d'éteindre complètement votre feu de camp.

### Du 15 mars au 15 octobre, les feux de camp ne sont pas permis entre 8 h et 14 h

(sauf dans les terrains de camping fédéraux, provinciaux, municipaux ou privés, à condition d'utiliser les grilles prévues à cet effet).

Vérifiez les restrictions de brûlage quotidiennes en visitant le **novascotia.ca/burnsafe/fr** ou en composant le 1-855-564-2876.

Twitter: @NS\_DNRR

Suivez les règlements municipaux locaux.



